

### Etaients présents :

#### Membres élus à la CLE :

1. Robert BODIGUEL, VP à la CCPL
2. Mme Annie BRAS DENIS, VP de Lannion-Trégor Communauté
3. Olivier LE BRAS, Conseiller Régional de Bretagne
4. Sébastien MARIE, Conseiller délégué de Morlaix Communauté
5. François MOAL, Conseiller Communautaire de HLC
6. Christophe MICHEAU, PETR Pays de Morlaix
7. Guy PENNEC, Président de la CLE et VP de Morlaix Communauté
8. Nicole SEGALEN-HAMON, Conseillère Communautaire à Morlaix Communauté
9. Philippe BRAS, Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (APPMA)
10. Robert LE COAT, Syndicat de la Truite d'Elevage
11. Yvon CRAS, Association de protection de l'environnement
12. François KERSCAVEN, Représentant Chambre d'Agriculture du Finistère
13. Gaël MELAN, représentant Monsieur GUILLEMOT excusé, à la DDTM 29



Pierre PROD'HOMME donne pouvoir à Gaël MELAN et Hervé TILLY à Monsieur Yvon CRAS.

#### Les techniciens :

1. Valérie MORVAN, Directrice du Syndicat Mixte de l'Horn
2. Arnel GENTIEN, Responsable cellule agricole, Syndicat Mixte de l'Horn
3. Marie-France TOSSER, Bretagne Vivante
4. Xavier GUIVARCH, Directeur opérationnel, An Dour
5. Paul SALAUN, Responsable cellule agricole, An Dour
6. Karine BLOC'H, Responsable service qualité des masses d'eau, An Dour
7. Jean LAROCHE, Professeur émérite à l'UBO, LEMAR, IUEM
8. Jennifer LAURENT, Ingénieure Chercheure à l'UBO, LEMAR, IUEM
9. Jocelyn HILIOU, Animateur, SAGE Léon Trégor
10. Myriam LAUNAY, Chargée de mission communication, SAGE Léon Trégor
11. Laetitia DACQUAY, Chargée des politiques territoriales de l'eau, Région Bretagne en visioconférence

Après un tour de table, **Monsieur Guy PENNEC**, Président de la CLE du SAGE Léon-Trégor, débute la séance en lisant un courrier transmis par Monsieur Bertrand JAOUEN (représentant du Comité Régional

de la Conchyliculture à la CLE), excusé, pour la séance, mais qui s'inquiète des pollutions microbiologiques chroniques en Baie de Morlaix.

La prochaine Commission Thématique « Gestion quantitative et qualitative des ressources en eau » sera dédiée aux programmes d'actions des maîtres d'ouvrages du petit cycle de l'eau mis en œuvre pour réduire les pollutions microbiologiques.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- I. **Etude ECO'EST** : Avancées et perspectives
- II. **Programmes d'actions 2024** : 1/ SAGE Léon-Trégor ; 2/Contrat Territorial Horn-Guillec-Kerallé et du Plan de Lutte contre la Prolifération des Algues Vertes Horn-Guillec ; 3/Contrat Territorial Baie de Morlaix et du Plan de Lutte contre la Prolifération des Algues Vertes Douron Lieu-de-Grève
- III. **EAU fête édition 2024** : présentation du programme prévisionnel
- IV. **DIVERS** : 1/ Avis émis par le Bureau de la CLE en 2023 le 17.11.2023 sur le projet d'extension de la carrière de Lescondan (Plouvorn/Mespaul) et sur le projet de régularisation de la carrière de Kernevez-Bras (Plounevez-Lochrist) 2/ Accord de résilience Léon-Trégor : information ;

## I. Projet ECO'EST

**Jennifer LAURENT**, ingénieure chercheuse à l'UBO/LEMAR/IUEM, présente ce projet coporté par le SAGE Léon-Trégor.

**Jean LAROCHE**, professeur émérite à l'UBO, complète la présentation pour présenter les perspectives suite à la finalisation de la thèse réalisée par Jennifer LAURENT :

- Extraire les meilleures variables, c'est-à-dire les plus pertinentes pour un milieu donné,
- Faire du lien entre l'état de santé du poisson comme reflet de l'état de santé de l'environnement,
- Etablir une collaboration avec Monsieur Iwan LE BERRE, géographe à l'IUEM qui, grâce au SIG, quantifie les niveaux d'anthropisation des bassins-versants. Les critères sont notamment en lien avec la végétation, le bocage... L'intérêt réside dans le lien entre la Terre (bassin-versant) et la Mer.
- Sur notre territoire, l'Horn et le Guillec sont retenus pour aller plus loin dans la démarche en identifiant les stressseurs majeurs et en les croisant le plus possible.

**Guy PENNEC**, Président de la CLE du SAGE Léon-Trégor, évoque les autres collaborations scientifiques du SAGE (en cours ou à venir), notamment avec la Station Biologique de Roscoff ou le CNRS.

## II. Programmes d'actions 2024

### 1. **Du SAGE Léon-Trégor**

**Jocelyn HILIOU**, animateur du SAGE Léon-Trégor, présente ensuite le programme d'action 2024.

La question des serres suscite quelques remarques. Monsieur HILIOU explique qu'au vu des dernières étapes, la collaboration est prometteuse avec SAVEOL. En effet, ces derniers ont demandé à rencontrer le SAGE et le Syndicat Mixte de l'Horn (SMH). Suite à cette réunion, des pistes de collaboration ont été actées. SAVEOL a transmis les coordonnées de leurs adhérents et les données SIG présents sur le bassin-versant Horn-Guillec et s'est engagé à transmettre les mêmes informations sur les autres bassins-versants du SAGE. Par ailleurs la coopérative s'engage à faire le tour des exploitations afin de

déterminer lesquelles rencontrent des difficultés d'épandage. Lorsque ce travail sera terminé, elle prendra contact avec les équipes du SAGE et du SMH pour démarrer une collaboration sur les solutions d'épandage. Les équipes du SMH feront le lien avec les éleveurs du territoire.

Pour les pistes de traitement des effluents, **Robert LE COAT**, du Syndicat de la truite d'élevage conseille de se diriger vers la biofiltration. Il expose également ses questionnements : Quelles actions inclue-t-on dans les Aires d'Alimentation de Captage (AAC) ? Quelle place est attribuée à l'utilisation des produits phytosanitaires ?

**Laetitia DACQUAY**, Chargée des politiques territoriales de l'eau à la Région Bretagne, ajoute que, sous réserve du vote des élus en commission permanente, de nouvelles aides à l'investissement seront votées au printemps pour les périmètres de protection de captage et pour le déploiement de la télérelève. Elle mentionne également que le visuel sur les interconnexions d'eau potable intéresse le Groupe Technique de l'Assemblée Bretonne de l'Eau.

## 2. Du syndicat Mixte de l'Horn

**Armel GENTIEN**, responsable de la cellule agricole au Syndicat Mixte de l'Horn, présente ensuite le programme du Plan de Lutte contre la Prolifération des Algues Vertes (PLAV) de l'Horn-Guillec puis **Valérie MORVAN ROUXEL**, directrice du Syndicat Mixte de l'Horn fait la présentation du Contrat Territorial Horn-Guillec-Kerallé.

**Philippe BRAS** (AAPPMA) salue les résultats obtenus tout en s'inquiétant de l'avenir au vu des réformes actuelles « qui vont totalement à contresens de tous les efforts et avancées réalisées ».

**Patrick GUEN** déplore les informations parfois transmises aux exploitants par les services de l'Etat ou parfois même par le Préfet lui-même qui aurait dit à des producteurs céréaliers qu'ils pouvaient prétendre à 170 unités d'azote, à l'instar des légumiers. Monsieur GUEN a répondu à la demande des exploitants en leur faisant remarquer que les 2 cultures ne sont pas comparables (1 culture annuelle versus 2 cultures annuelles) et qu'« on ne peut pas lâcher la bride tant que la prise d'eau de l'Horn est toujours fermée ».

**François MOAL** précise qu'en effet, pour la première fois depuis des années, l'Horn est à 49 mg/L de nitrates en Q90. Mais il faut continuer les efforts. Pour rappel, il faut que les taux soient en dessous de 50 mg/L pendant au moins 5 années consécutives pour espérer rouvrir la prise d'eau de l'Horn.

**Guy PENNEC** précise qu'on a l'espoir d'atteindre nos objectifs mais qu'il faudrait maîtriser encore plus la question agronomique. Il souligne également l'existence localement d'instituts de recherche pointe qui peuvent nous accompagner dans les changements de pratiques.

Sur la présentation, **Annie BRAS DENIS**, Présidente du SAGE Baie de Lannion, précise que les financements ne viennent pas uniquement de l'AELB mais aussi de Breizh Bocage et de l'Europe. Sur les efforts menés, elle ajoute que les Zones Soumises à Contraintes Environnementales (ZSCE) seront bientôt applicables et qu'au-delà des prises de parole actuelles de la part des services de l'Etat ou au Gouvernement, il n'y aura bientôt plus d'aides pour les reconversions. Il est, selon elle, nécessaire et urgent que les exploitants agricoles l'assimilent.

Sur ce point, **Valérie MORVAN ROUXEL**, Directrice du Syndicat Mixte de l'Horn, se demande si le passage à la phase réglementaire de la ZSCE en 2025 n'était pas trop ambitieux car l'échéance arrive vite et il serait dommage que certains passent en phase réglementaire sans que le temps ait permis de

les rencontrer. Selon elle, il n'est pas certain que tous les agriculteurs soient entrés dans le dispositif à temps.

Pour **François KERSCAVEN** il n'y a pas besoin d'importer de l'azote ou du phosphore : « On a tout ce qu'il faut sur le territoire. »

**Monsieur CRAS**, représentant des associations de défense de l'environnement, pense qu'il serait urgent de revoir la pratique des sols : La culture de la pomme de terre et la hausse de certaines pratiques abîment le sol. Il souhaiterait que, dans nos programmes, nous ayons des indicateurs de vie du sol car le cycle de l'eau est en lien avec la vie du sol et le paysage bocager.

**Monsieur Guy PENNEC** rappelle la récurrence des épisodes de sécheresse : depuis 2015, cinq dérogations au débit réservé ont été demandées sur le Coatoulzac'h et le pompage a été arrêté pendant cinq semaines sur le Dourduff en 2022.

Il souligne que le monde agricole est très hétérogène et que néanmoins, le SMH a la confiance de l'ensemble des agriculteurs.

### 3. D'An Dour

**Guy PENNEC** présente Xavier GUIVARC'H, Directeur Opérationnel d'An Dour, qui travaillait auparavant dans le groupe SUEZ puis **Karine BLOC'H**, d'An Dour, présente le contrat Territorial Baie de Morlaix. Enfin, le PLAV du Douron est présenté par **Paul SALAUN** (An Dour).

### III. EAU Fête ! édition 2024

Pour finir, **Myriam LAUNAY**, chargée de communication au SAGE Léon-Trégor, présente l'édition 2024 de l'événement grand public **EAU fête !** dont le thème est la qualité des eaux littorales.

L'événement s'appelle EAU fête... du bord de mer ! et se tiendra le 7 juin au SEW et sera coporté par le SAGE Baie de Lannion et la Régie publique de l'eau An Dour.

Elle sollicite les membres de la CLE pour l'aider à diffuser l'information sur l'événement dès que les affiches et le programme seront prêts.

M. Guy PENNEC clôt la séance à 17h15

M. Guy PENNEC  
Président de la CLE du SAGE Léon-Trégor

